



COMMISSION EUROPEENNE POUR L'EFFICACITE DE LA JUSTICE
(CEPEJ)

QUESTIONNAIRE POUR ÉVALUER LES SYSTÈMES JUDICIAIRES 2009

Pays : Danemark

Correspondant national

Nom Prénom : **YADIGER Metin**
Profession : **Head of Section**
Organisation : **Danish Court Administration**
E-mail : **yam@domstolsstyrelsen.dk**
N° Téléphone : **+45 33 95 53 76**

Nom Prénom : **RUGAARD Klaus**
Profession : **Head of Finance and Analysis**
Organisation : **Danish Court Administration**
E-mail : **kru@domstolsstyrelsen.dk**
N° Téléphone :

1. Données démographiques et économiques

1. 1. Généralités

1. 1. 1. Habitants et informations économiques

1) Nombre d'habitants

5475797

2) Dépenses publiques totales annuelles de l'Etat / le cas échéant dépenses publiques des collectivités territoriales ou entités fédérales (en €)

	Montant
Niveau national	119870000000
Niveau territorial / entités	

3) PIB par habitant (en €)

42577

4) Salaire moyen brut annuel (en €)

47769

5) Taux de change de la monnaie nationale (zone non Euro) en € au 1 janvier 2009

743

Veillez indiquer les sources des réponses aux questions 1 à 4 et tout commentaire relatif à l'interprétation des données fournies, le cas échéant:

Question 1, 2, 3, and 4: Statistics Denmark

1. 2. Données budgétaires relatives au système judiciaire

1. 2. 1. Budgets (tribunaux, ministère public, aide judiciaire, frais)

6) Budget total annuel approuvé et alloué à l'ensemble des tribunaux (en €)

228761776

7) Veuillez préciser

All courts: 24 district courts, Eastern High Court, Western High Court, Supreme Court, Maritime and Commercial Court, The Land Registration Court, The Court of the Faroe Islands and The Courts of Greenland. In addition the budget includes expenses for layjudges, witness and interpreters.

8) Le budget approuvé pour les tribunaux inclut-il les postes suivants? Veuillez préciser pour chaque poste (ou pour certains d'entre eux) les montants concernés ou indiquer

NA (non disponible) dans le cas où ce montant est impossible à évaluer:**Veillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus:**

Budget public annuel alloué aux salaires (bruts)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	146325706
Budget public annuel alloué aux nouvelles technologies de l'information (équipements, investissements, maintenance)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	14158815
Budget public annuel alloué aux frais de justice	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	8788694
Budget public annuel alloué aux bâtiments (maintenance, budget de fonctionnement)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	40376850
Budget public annuel alloué à l'investissement en nouveaux bâtiments (tribunaux)	<input type="checkbox"/> Oui	
Budget public annuel alloué à la formation	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	2018842
Autres (Veillez préciser)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	10767160

Commentaire :

The annual public budget allocated to computerisation includes investments in a new digital system to land registration.

9) Le budget public annuel alloué à l'ensemble des tribunaux a-t-il été modifié (augmentation – diminution) lors des cinq dernières années ?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser (par exemple en fournissant une indication sur l'augmentation ou la diminution du budget lors des cinq dernières années):

The budget has increased around 27 million Euros since 2006 due to implementing in new jurisdictions and some other reforms and due to increased investments in a new technology.

10) Existe-t-il une règle générale selon laquelle une personne doit payer une taxe ou des frais pour intenter une procédure devant une juridiction de droit commun :

- en matière pénale ?
 en matière autre que pénale ?

Si oui, existe-t- il des exceptions ? Veuillez préciser:

11) Si oui, veuillez préciser le montant annuel des frais (ou taxes) perçus par l'Etat (en €)

101000000

12) Budget total annuel approuvé pour l'ensemble du système de justice (en €)

Veillez préciser les éléments composant ce budget de l'ensemble du système judiciaire:

. Montant 1521000

Commentaire :

The figure includes the police and the prison service that is all under the Ministry of Justice.

13) Budget public annuel approuvé et alloué à l'aide judiciaire (en €)

Veillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus:

. Montant 76433980

Commentaire :

- civil cases 40,3 million Euros
- criminal cases 36,3 million Euros

14) Si possible, veuillez préciser (dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP), veuillez l'indiquer en utilisant les bonnes abréviations).

	Budget public annuel alloué à l'aide judiciaire dans les affaires pénales	Budget public annuel alloué à l'aide judiciaire dans les affaires autres que pénales
Montant	36339165	42585797

Commentaire :

15) Le budget public annuel alloué à l'aide judiciaire est-il compris dans le budget des tribunaux ?

- Oui
 Non

16) Budget public annuel approuvé et alloué au Ministère public (en €)

Veillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus:

. Montant

Commentaire :

17) Le budget public annuel alloué au Ministère public est-il compris dans le budget des tribunaux ?

- Oui
 Non

18) Instances formellement responsables des budgets alloués aux tribunaux :

	Preparation du budget global des tribunaux	Adoption du budget global des tribunaux	Gestion et repartition du budget entre les tribunaux	Evaluation de l'utilisation du budget au niveau national
Ministère de la justice	Oui	Non	Non	Non
Autre ministère				

	Non	Non	Non	Non
Parlement	Non	Oui	Non	Non
Cour Suprême	Non	Non	Non	Non
Conseil Supérieur de la Magistrature	Oui	Non	Oui	Oui
Tribunaux	Non	Non	Non	Non
Organisme d'inspection	Non	Non	Non	Oui
Autre	Non	Non	Non	Non

19) Si autre ministère et/ou organisme d'inspection et/ou autre, veuillez préciser (au regard de la question 18) :

The General Auditing Bureau of Denmark.

Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre
- les caractéristiques de votre système budgétaire et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années
- si possible un organigramme avec une description des compétences des différentes instances responsables des procédures budgétaires

Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions 6, 8, 11, 12, 13, 14 et 16

The Court Administration

2. Accès à la justice et à l'ensemble des tribunaux

2. 1. Aide judiciaire

2. 1. 1. Principes

20) L'aide judiciaire concerne-t-elle :

	Affaires pénales	Affaires autres que pénales
Représentation devant les tribunaux	Oui	Oui
Conseil juridique	Oui	Oui
Autres	Non	Non

21) Si autres, veuillez préciser (au regard de la question 20):

22) L'aide judiciaire prévoit-elle la couverture ou l'exonération des frais de justice?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser:

If a party is granted legal aid in a case before the court, the party is inter alia exonerated from paying court fees.

23) Est-il possible de bénéficier de l'aide judiciaire pour des frais relatifs à l'exécution des décisions de justice ?

- Oui
 Non

24) Nombre d'affaires ayant bénéficié de l'aide judiciaire publique octroyée au niveau national, régional ou local (dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP), veuillez l'indiquer en utilisant les bonnes abréviations).

	Nombre
Total	NA
en matière pénale	NA
en matière autre que pénale	3443

Commentaire :

Regarding Q23: Legal aid can be granted for the fees that are related to cases before the bailiff's court.

25) En matière pénale, toute personne qui n'en a pas les moyens peut-elle bénéficier de l'assistance gratuite (ou financée par un budget public) d'un avocat ?

- Oui
 Non

26) Votre pays procède-t-il à un examen des revenus et biens du demandeur avant d'octroyer l'aide judiciaire :

	Oui	Montant en €
en matière pénale		
en matière autre que pénale ?	X	

Commentaire :

Q 26:

Regarding for criminal cases: See the answer to question 25

Regarding for other than criminal cases (2008):

Singles: 256000 DKK

Couples living together: 325000 DKK

The limits are raised by 44000 DKK for every child

27) En matière autre que pénale, est-il possible de refuser l'aide judiciaire pour absence de bien- fondé de l'action (par exemple pour caractère abusif de l'action en justice)?

Oui

Non

Veillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus:

The following, inter alia, is taken into account when deciding to grant or refuse legal aid:

- the importance of the case to the applicant
- the prospects of the court sustaining the applicant's claim
- the value of the case
- the estimated legal costs, and
- the possibility of referring the case to a private complaints board

However, in family cases - where the decision for granting or refusing legal aid is taken by the court - legal aid is granted in all cases, if the parties meet the income requirements, see question 26, unless it is evident that the court will not sustain the applicant's claim.

28) Si oui, la décision pour accorder ou refuser l'aide judiciaire est-elle prise par :

le tribunal ?

une instance extérieure au tribunal ?

une instance mixte tribunal/organe externe?

29) Existe-t-il un système privé d'assurance de protection juridique permettant aux justiciables de financer une action en justice?

Oui

Non

Veillez préciser:

Most private insurances cover legal expenses.

Legal aid cannot be granted to persons, who have an insurance (for instance a legal aid insurance) that covers the costs of the case concerned. The insurance company decides whether the insurance covers the costs of the case concerned.

30) La décision judiciaire peut-elle porter sur la manière dont les frais de justice payés par les parties au cours de la procédure seront partagés :

	Oui (la décision judiciaire peut porter sur la manière dont les frais de justice sont payés par les parties)
en matière pénale ?	Oui
en matière autre que pénale ?	Oui

Vous pouvez indiquer ci-dessous :

**- tout commentaire utile pour l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre
- les caractéristiques de votre système d'aide judiciaire et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années**

Question 30:

Regarding criminal cases: see the answer to Q25

Regarding other than criminal cases: In general, the losing party bears the legal costs. However, the court can decide that each party bears his or her own cost partly or entirely.

Veillez indiquer les sources des réponses aux questions 24 et 26:

Question 26: The Danish Ministry of Justice.

2. 2. Usagers des tribunaux et victimes

2. 2. 1. Droit des usagers et victimes

31) Existe-t-il des sites/portails Internet officiels (ex: Ministère de la Justice, etc.) à partir desquels le public a accès gratuitement:

- aux textes juridiques (codes, lois, règlements, etc.) ? adresse Internet: Oui www.retsinformation.dk
- à la jurisprudence des hautes juridictions ? adresse Internet: Oui www.hoejesteret.dk; www.vestrelandsret.dk; www.oestrelandsret.dk
- à d'autres documents (par exemple formulaires) ? adresse Internet: Oui www.domstol.dk

32) Votre système prévoit-il une obligation d'information des parties concernant les délais prévisibles de la procédure judiciaire ?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser:

33) Existe-t-il un système d'information spécifique, public et gratuit, pour informer et

aider les victimes d'infractions?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser:

Every person filing a report of crime to the police receives a folder describing rights and obligations. This information includes information on how to file a claim for compensation, on the possibility of being represented by a lawyer during court proceedings and on the possibility of receiving further information and support from the police or from the Danish Victim Association ("Offerrådgivningen"). The folder can also be found on the internet.

34) Existe-t-il des modalités favorables particulières applicables, au cours des procédures judiciaires, aux catégories de personnes vulnérables suivantes :

	Dispositif d'information	Modalités d'audition	Droits procéduraux	Autres
Victimes de viol	Oui	Oui	Oui	Non
Victimes du terrorisme	Non	Non	Non	Non
Enfants/Témoins/Victimes	Oui	Oui	Oui	Non
Victimes de violence domestique	Oui	Oui	Oui	Non
Minorités ethniques	Non	Non	Non	Non
Personnes handicapées	Non	Non	Non	Non
Délinquants mineurs	Oui	Oui	Oui	Non
Autres	Non	Non	Non	Non

Commentaire :

35) Votre pays dispose-t-il d'une procédure d'indemnisation des victimes d'infractions ?

- Oui
 Non

36) Si oui, cette procédure d'indemnisation consiste-t-elle en

- un dispositif public ?
 une décision du tribunal ?
 un dispositif privé ?

Si oui, quels sont les types d'affaires entrant dans le cadre de cette procédure ?

The procedure concerns all cases where a person has suffered person injury due to a violation of the Danish Criminal Code.

37) Existe-t-il des études permettant d'évaluer le taux de recouvrement des dommages et intérêts prononcés par les juridictions pour les victimes?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser :

In 2008 the recovery rate was 2,5 %.

38) Le procureur a-t-il un rôle spécifique au regard des victimes (protection et assistance)

Oui

Non

Si oui, veuillez préciser :

In cases of serious crimes victims have a right to free assistance from a lawyer. The police are obliged to inform the victim about the possibility of having a lawyer. The police or the prosecutor are also obliged to inform the victim of certain decisions in the procedure e.g. when the trial will take place. If a victim is expected to be heard during the trial, the victim also has the right to a special contact at the police or at the prosecution service. The prosecutor must show considerations to the victim.

39) Les victimes d'infractions peuvent-elles contester une décision du procureur de classer une affaire ?

Oui

Non

Si oui, veuillez préciser :

The victim may appeal the prosecutor's decision to the public prosecutor.

2. 2. 2. Confiance des citoyens dans leur justice

40) Existe-t-il un système d'indemnisation pour les usagers dans les circonstances suivantes :

durée excessive de la procédure ?

non exécution des décisions de justice?

arrestation injustifiée ?

condamnation injustifiée ?

Si oui, veuillez préciser (dispositif, tarif journalier) :

The Director of Public Prosecution determines the compensation tariffs in criminal cases.

41) Votre pays a-t-il mis en place des enquêtes auprès des usagers ou des professions juridiques (juges, avocats, fonctionnaires, etc.) pour mesurer leur confiance dans la justice et leur degré de satisfaction par rapport au service rendu ?

enquêtes (de satisfaction) auprès des juges

enquêtes (de satisfaction) auprès du personnel des tribunaux

enquêtes (de satisfaction) auprès des procureurs

enquêtes (de satisfaction) auprès des avocats

enquêtes (de satisfaction) auprès des citoyens (visiteurs des tribunaux)

enquêtes (de satisfaction) auprès d'autres usagers des tribunaux

Si possible, veuillez préciser leurs titres, comment se les procurer, etc. :

Title: "User survey" ("Brugerundersøgelsen"). One version of the survey is aimed at citizens and one version is aimed at "professional" users, ex. lawyers.
The website to find the surveys: www.domstol.dk

42) Si possible, veuillez préciser :

	Oui (enquêtes systématiques : par exemple annuelles)	Oui (enquêtes occasionnelles)
Enquêtes au niveau national	Oui	Non
Enquêtes au niveau des tribunaux	Oui	Oui

43) Existe-t-il un dispositif national ou local permettant de déposer une plainte concernant le fonctionnement (par exemple le traitement d'une affaire par un juge ou la durée d'une procédure) du système judiciaire?

- Oui
 Non

44) Si oui, veuillez préciser :

Veuillez donner quelques éléments d'information sur l'efficacité de cette procédure de plainte ?

	Délai pour répondre (Oui)	Délai pour traiter la plainte (Oui)
Tribunal concerné	Non	Non
Instance supérieure	Non	Non
Ministère de la Justice	Non	Non
Conseil supérieur de la magistrature	Non	Non
Autres organisations extérieures (ex. médiateur)	Non	Non

Commentaire :

Complaints against judges etc. can be submitted to the president of the court concerned or to the Special Court of Indictment Revision, which deals with, inter alia, complaints against judges and deputy judges. There is no time limit to respond or the time limit for dealing with such complaints.

3. Organisation des tribunaux

3. 1. Fonctionnement

3. 1. 1. Tribunaux

45) Nombre de tribunaux considérés comme entités juridiques (structures administratives) et implantations géographiques (compléter le tableau). Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.

	Nombre total
Tribunaux de droit commun de 1ère instance (entités juridiques)	24
Tribunaux spécialisés de 1ère instance (entités juridiques)	0
Tous les tribunaux (implantations géographiques) (ce chiffre inclut également les cours suprêmes et/ou les juridictions supérieures)	30

46) Veuillez préciser les différentes sphères de spécialisation (et, si possible, le nombre de tribunaux concernés):

47) Une réforme dans la structure des tribunaux est-elle envisagée (par exemple une diminution du nombre de tribunaux (implantations géographiques) ou une réforme de la compétence des tribunaux).

Oui

Non

Si oui, veuillez préciser:

The Danish court reform is put into force on January 1st 2007. The reform entails a reduction of the first instance courts from 82 to 24.

48) Nombre de tribunaux de 1ère instance compétents pour une affaire concernant (dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations):

	Nombre
un recouvrement d'une petite créance.	24
un licenciement	24
un vol avec violence	24

Veuillez préciser ce qu'est une petite créance dans votre pays (ne répondre que si la définition a changé par rapport à l'exercice d'évaluation précédent):

Veuillez indiquer la source pour les réponses aux questions 45 et 48:

The Court Administration

3. 1. 2. Juges, personnels des tribunaux

49) Nombre de juges professionnels siégeant en juridiction (répondre en équivalent temps plein et pour les postes permanents; si les données ne sont pas disponibles veuillez l'indiquer avec NA)

Veuillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus:

Nombre . 380

Commentaire :

In total there are 380 professional judges sitting in the Danish Courts. As read from the Danish Administration of Justice Act § 2, the judges are distributed as the following:

19 judges at the Supreme Court, 61 judges at the High Court of Western Denmark and 39 judges at the High Court of Eastern Denmark, 252 judges at the 24 District Courts, 4 judges at the Courts of Greenland and the Faroe Islands and 5 judges at the Maritime and Commercial Court.

50) Nombre de juges professionnels exerçant à titre occasionnel et rémunérés comme tel:

	Nombre
donnée brute	0
si possible, donnée en équivalent temps plein	0

51) Veuillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation de la réponse à la question 50 ci-dessus:

52) Nombres de juges non professionnels, non rémunérés (y compris "lay judges") percevant, le cas échéant, un simple défraiement. Veuillez indiquer NA si les données ne sont pas disponibles.

Veuillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus:

	Oui	Nombre
Avez vous dans votre système des catégories de juges non professionnels ?	X	

Commentaire :

Yes, in 2008, lay judges appeared in a total of 14.383 cases. Two lay judges appeared in each case which means that a total of 28.766 lay judges appeared. It is important however to notice that each lay judge appears approximately 3 or 4 times in different cases.

53) Votre système judiciaire prévoit-il un jury de jugement avec une participation des citoyens ?

Oui

Non

Si oui, pour quel(s) type(s) d'affaire(s) ?

In criminal cases, in which the prosecution claims a punishment beyond a fine, two lay judges participate. The same applies to cases, which supposedly have a special vital importance for the accused or in which the public has a special interest.

In criminal cases, in which the prosecution claims more than 4 years of imprisonment, a placement of the accused in an institution or the trial concerns a political violation of the law, a jury participates in the trial.

54) Si possible, veuillez indiquer le nombre de citoyens ayant participé à de tels jurys pour l'année de référence?

NA

55) Nombre de personnel non juge travaillant dans les tribunaux (répondre en équivalent temps plein et pour les postes permanents). Veuillez indiquer NA si les données ne sont pas disponibles

Veuillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus:

Nombre . 2500

Commentaire :

It is difficult to indicate the exact number of non-judge employees working in the courts. Approximately 2500 people are employed at the courts, whereof 1300 are clerks.

56) Si possible, veuillez distinguer ce personnel selon les 4 catégories suivantes. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.

- | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| - personnels non juge (Rechtspfleger ou organes équivalents), chargé de tâches juridictionnelles ou para juridictionnelles, ayant des compétences autonomes et dont les décisions peuvent être susceptibles de recours | NA |
| - personnels non juge chargés d'assister les juges (préparation des dossiers, assistance à l'audience, tenue des procès verbaux, aide à la préparation de la décision) à l'instar des greffiers | NA |
| - personnels chargés de tâches relatives à l'administration et la gestion des tribunaux (gestion des personnels, gestion des moyens matériels y compris de l'informatique, gestion financière et budgétaire, gestion de la formation) | NA |
| - personnels techniques | NA |

Commentaire :

57) S'il existe dans votre système la fonction de Rechtspfleger (ou fonction équivalente), veuillez décrire brièvement leur statut et leurs fonctions:

The two employments at the Danish Courts most similar to "Rechtspfleger" are deputy judges

and judge assistants.

The deputy judges follow a 3 year training program in order to progress towards becoming a temporary judge at the High Court, finally a judge. As a deputy judge you are responsible for a number of tasks which do not relate to the exercising of proper jurisdiction, such as enforcement and registration cases.

A judge assistant also appears in court for cases concerning enforcement, registration etc, and they are responsible for much of the administrative work concerning the courts.

As for appointed judges, deputy judges and judge assistants they are independent in the sense that they are not under control of the Ministry of Justice. This is secured through the Danish Constitution § 64.

3. 1. 3. Procureurs

58) Nombre de procureurs (répondre en équivalent temps plein et pour les postes permanents). Si les données ne sont pas disponibles veuillez le préciser (NA).

Nombre 607

Commentaire :

59) D'autres personnes ont-elles des fonctions comparables à celles des procureurs ?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser :

60) Nombre de personnels (non procureurs) attachés au Ministère public (répondre en équivalent temps plein et pour les postes permanents) Si les données ne sont pas disponibles veuillez le préciser (NA)

Veuillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus:

Nombre NA

Commentaire :

3. 1. 4. Budget des tribunaux et nouvelles technologies

61) Qui est responsable du budget du tribunal ?

	Préparation du budget	Arbitrage et répartition du budget	Gestion quotidienne du budget	Evaluation et contrôle de l'utilisation du budget
Conseil d'administration	Non	Non	Non	Non
Président du tribunal	Oui	Oui	Non	Oui
Directeur administratif du tribunal	Non	Non	Oui	Oui
Greffier en chef	Non	Non	Oui	Oui
Autre	Non	Non	Non	Oui

62) Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus
- si possible un organigramme avec une description des compétences des différentes instances responsables des procédures budgétaires au sein des tribunaux

Other: The Court Administration

63) Pour l'assistance directe au travail du juge/du greffier, quelles sont les possibilités offertes par le système informatique existant dans les juridictions ?

	100% des tribunaux	+50% des tribunaux	-50% des tribunaux	-10% des tribunaux
Traitement de texte	Oui	Non	Non	Non
Base de données électronique pour la jurisprudence	Oui	Non	Non	Non
Dossiers électroniques	Oui	Non	Non	Non
E-mail	Oui	Non	Non	Non
Connexion internet	Oui	Non	Non	Non

64) Pour l'administration et gestion, quelles sont les possibilités offertes par le système informatique existant dans les juridictions ?

	100% des tribunaux	+50% des tribunaux	-50% des tribunaux	-10% des tribunaux
Enregistrement des affaires	Oui	Non	Non	Non
Système d'information sur la gestion du tribunal	Oui	Non	Non	Non
Système d'information financière	Oui	Non	Non	Non

65) Pour la communication entre le tribunal et les parties, quelles sont les possibilités offertes par le système informatique existant dans les juridictions ?

	100% des tribunaux	+50% des tribunaux	-50% des tribunaux	-10% des tribunaux
Formulaire électronique	Oui	Non	Non	Non
Site internet spécifique	Oui	Non	Non	Non
Autres moyens de communication électronique	Oui	Non	Non	Non

66) Existe-t-il une institution centralisée responsable de la collecte de données statistiques concernant le fonctionnement des tribunaux et du système judiciaire?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser le nom et les coordonnées de cette institution:

The Court Administration (Domstolsstyrelsen)
 St. Kongensgade 1-3
 1264 København K
 Denmark

Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre
- les caractéristiques de votre système judiciaire et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années

3. 2. Suivi et évaluation

3. 2. 1. Suivi et évaluation

67) Les tribunaux doivent-ils établir un rapport annuel d'activités ?

- Oui
 Non

68) Existe-t-il un système régulier de suivi des activités des tribunaux concernant:

- le nombre de nouvelles affaires ?
 le nombre de décisions rendues ?
 le nombre d'affaires faisant l'objet d'un renvoi ?
 la durée des procédures (délais)?
 autre ?

Veillez préciser :

The Court Administration composes an annual report concerning cases that involve violent behaviour and rape.

69) Existe-t-il un système régulier d'évaluation de l'activité (en termes de performance, rendement) de chaque tribunal?

- Oui
 Non

Veillez préciser :

Each court is measured by an annual report.

70) Concernant l'activité des tribunaux, avez-vous défini des indicateurs de performance (si non, veuillez passer à la question 72):

- Oui
 Non

71) Veuillez préciser les 4 principaux indicateurs de performance et de qualité d'une bonne justice :

- nouvelles affaires
 durée des procédures (délais)
 affaires terminées
 affaires pendantes et stocks d'affaires
 productivité des juges et des personnels des tribunaux

- pourcentage d'affaires traitées par un juge unique
- exécution des décisions pénales
- satisfaction du personnel des tribunaux
- satisfaction des usagers (au regard des services rendus par les tribunaux)
- qualités judiciaire et organisationnelle des tribunaux
- coûts des procédures judiciaires
- autre

Veillez préciser :

72) Existe-t-il des objectifs de performance pour chaque juge? (si non, veuillez passer à la question 74)?

- Oui
- Non

73) Veuillez préciser qui fixe ces objectifs:

- pouvoir exécutif (par exemple Ministère de la justice)
- pouvoir législatif
- pouvoir judiciaire (par exemple un Conseil supérieur de la Magistrature ou une instance supérieure)
- Autre

Si autre, veuillez préciser :

74) Existe-t-il des objectifs de performance au niveau des tribunaux (si non, veuillez passer à la question 77)?

- Oui
- Non

75) Veuillez préciser qui fixe ces objectifs:

- pouvoir exécutif (par exemple Ministère de la justice)
- pouvoir législatif
- pouvoir judiciaire (par exemple un Conseil supérieur de la Magistrature ou une instance supérieure)
- autre

Si autre, veuillez préciser :

The Danish Court Administration together with the court presidents.

76) Veuillez préciser les principaux objectifs retenus :

77) Quelle est l'autorité chargée d'évaluer ces indicateurs de performance des tribunaux :

- Conseil Supérieur de la Magistrature
- Ministère de la justice
- organe d'inspection
- Cour Suprême ?
- organe d'audit extérieur ?
- autre

Si autre, veuillez préciser :

The Danish Court Administration

78) Existe-t-il des standards de qualité (politiques de qualité d'organisation et/ou de qualité judiciaire) définis pour les tribunaux (existence d'un système qualité au sein du système judiciaire) ?

- Oui
- Non

Si oui, veuillez préciser :

79) Existe-t-il des personnels spécialisés dans les tribunaux responsables d'une politique de qualité et/ou de systèmes de qualité de la justice ?

- Oui
- Non

80) Existe-t-il un système permettant de mesurer le stock d'affaires en cours et de repérer les affaires non traitées dans un délai raisonnable :

- en matière civile ?
- en matière pénale ?
- en matière administrative ?

81) Disposez-vous d'un moyen de mesurer les temps morts durant les procédures judiciaires?

- Oui
- Non

Si oui, veuillez préciser :

82) Existe-t-il un système d'évaluation du fonctionnement des tribunaux basé sur un plan d'évaluation (calendrier de visites) convenu a priori ?

- Oui
- Non

Veillez préciser (y compris en indiquant la fréquence de l'évaluation):
The Court Administration yearly vistits the courts.

83) Existe-t-il un dispositif régulier de suivi et d'évaluation de l'activité du Ministère public?

Oui

Non

Si oui, veuillez préciser :

Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre
- les caractéristiques du système de suivi et d'évaluation des tribunaux

4. Procès équitable

4. 1. Principes

4. 1. 1. Principes généraux

84) Quel est le pourcentage de jugements de première instance en matière pénale dans lesquels le suspect n'est pas présent ou représenté par un professionnel (ex. avocat) durant l'audience (jugements par défaut)? Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.

85) Existe-t-il une procédure permettant la récusation effective d'un juge si une partie estime qu'il n'est pas impartial ?

- Oui
 Non

Si possible, nombre de récusations qui ont abouti (en une année):

86) Veuillez préciser les données suivantes concernant le nombre d'affaires relatives à l'Article 6 de la Convention européenne des Droits de l'Homme (durée et non-exécution), pour l'année de référence. Si les données ne sont pas disponibles veuillez l'indiquer (NA).

	Affaires déclarées irrecevables par la Cour	Règlements amiables	Jugements constatant une violation	Jugements constatant une non violation
Procédures civiles - Article 6§1 (durée)	2	0	0	0
Procédures civiles - Article 6§1 (non-exécution)	0	0	0	0
Procédures pénales - Article 6§1 (durée)	0	0	2	0

4. 2. Durée des procédures

4. 2. 1. Généralités

87) Existe-t-il des procédures spécifiques pour les affaires urgentes :

- en matière civile ?
 en matière pénale ?
 en matière administrative ?

Veuillez préciser:

In civil cases emergency interim proceedings can be used and in cases regarding custody of a child the judge can take a provisional decision on the right to control and care for the child. In criminal cases there are specific procedures for urgent matters as regards the investigations of the police.

88) Existe-t-il des procédures simplifiées :

- en matière civile (petits litiges) ?

en matière pénale (petites infractions) ?

en matière administrative ?

Veillez préciser (par exemple si une nouvelle loi sur les procédures simplifiées a été adoptée):

89) Les tribunaux et les avocats ont-ils la possibilité de conclure des accords sur les modalités de traitement des affaires (présentation des dossiers, fixation des délais pour conclure et des dates d'audience) ?

Oui

Non

Si oui, veuillez préciser :

The administration of legal acts regulates the processing of cases. It is not possible for lawyers to conclude agreements, which go against this regulation.

4. 2. 2. Affaires pénales, civiles, et administratives

90) Nombre total d'affaires en 1ère instance (contentieuses et non contentieuses): veuillez compléter le tableau. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.

	Affaires pendantes au 1 janvier 2008	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre 2008
Nombre total d'affaires civiles, commerciales et administratives	104990	3117753	3103306	133458
1 Affaires civiles (et commerciales) contentieuses*	31285	59670	58366	32873
2 Affaires civiles (et commerciales) non contentieuses*	3584	5049	5174	3458
3 Affaires relatives à l'exécution	66449	349894	324256	92051
4 Affaires relatives au registre foncier**		2554595	2569037	
5 Affaires relatives au registre du commerce**	3672	11513	8937	5076
6 Affaires administratives*				
7 Autres		137037	137536	
Nombre total d'affaires pénales (8+9)	33441	135640	131474	37606
8 Affaires pénales (infractions graves)	11245	54291	51948	13588
9 Petites infractions	22196	81349	79526	24018

91) Commentaires (y compris concernant les types d'affaires inclus dans le total des affaires civiles, commerciales et administratives et les types d'affaires pénales - définition des petites infractions et des infractions graves):

Pending cases horizontal will not match as a sum of civil cases due to the fact that pending cases are not registered for land registration plus 7. others above.

Re 1: Sum of cases from District Courts: All civil cases from District Courts minus cases covered

under 2 and 1st instance cases from the 2 High Courts.

Re 2: All cases are from District Courts.

Re 3: Enforcement cases include forced sales.

Re 4: Land Registration

Re 8: Everything that is not covered by 9 below.

92) Nombre total d'affaires en 2ème instance (appel) (contentieuses et non contentieuses): veuillez compléter le tableau. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.

*** Veuillez indiquer (dans les commentaires ci-dessous) quels types d'affaires sont inclus dans le total des affaires civiles, commerciales et administratives**

**** le cas échéant**

Veuillez vérifier la cohérence des données tel qu'expliqué à la question 91.

Commentaires (y compris concernant les types d'affaires inclus dans le total des affaires civiles, commerciales et administratives et les types d'affaires pénales et, si possible les taux d'appel pour certaines catégories d'affaires):

	Affaires pendantes au 1 janvier 2008	Nouvelles d'affaires	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre 2008
Nombre total d'affaires civiles, commerciales et administratives (contentieuses et non contentieuses)	1768	5998	5679	2159
1 Affaires civiles (et commerciales) contentieuses*	1768	5998	5679	2159
2 Affaires civiles (et commerciales) non contentieuses*				
3 Affaires relatives à l'exécution				
4 Affaires relatives au registre foncier**				
5 Affaires relatives au registre du commerce**				
6 Affaires administratives				
7 Autres				
Nombre total d'affaires pénales (8+9)	894	6860	6788	999
8 Affaires pénales (infractions graves)	894	6860	6788	999
9 Petites infractions				

Commentaire :

Due to lack of information on pending cases at High courts the overall figures of both civil cases and criminal cases on pending cases do not add up.

Re 1: Consist of cases from District Courts to High Courts plus second instance cases from High Courts and Commercial and Maritime Court.

Re 2-7: Cannot be identified

Re 8: Consist of cases from District Courts to High Courts plus second instance cases from High Courts to Supreme Court

Re 9: Cannot be identified

93) Nombre total d'affaires au niveau des cours suprêmes (contentieuses et non contentieuses): veuillez compléter le tableau. Dans les cas où les données ne sont pas

disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.

*** Veuillez indiquer (dans les commentaires ci-dessous) quels types d'affaires sont inclus dans le total des affaires civiles, commerciales et administratives**

**** le cas échéant**

Veuillez vérifier la cohérence des données tel qu'expliqué à la question 88.

Commentaires (y compris concernant les types d'affaires inclus dans le total des affaires civiles, commerciales et administratives et les types d'affaires pénales, ainsi que les possibles limitations des recours devant la plus haute juridiction):

	Affaires pendantes au 1 janvier 2008	Nouvelles d'affaires	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre 2008
Nombre total d'affaires civiles, commerciales et administratives				
1 Affaires civiles (et commerciales) contentieuses*	463	257	319	446
2 Affaires civiles (et commerciales) non contentieuses*				
3 Affaires relatives à l'exécution				
4 Affaires relatives au registre foncier**				
5 Affaires relatives au registre du commerce**				
6 Affaires administratives		55		
7 Autres		68		
Nombre total d'affaires pénales (8+9)	40	59	47	65
8 Affaires pénales (infractions graves)	40	59	47	65
9 Petites infractions				

Commentaire :

All data in table 93 are taken from the Supreme Court's Annual Account statement.

Re 1: Pending cases prime and ultimo 2008 only includes cases where the whole case is appealed, not a minor decisions in a case that is appealed. 1 above is all appeal cases (including minor decisions in a case) from which 6, administrative cases have been deducted as administrative cases has its own category. Pending ultimo does not measure up as definitions of incoming and resolved cases are different from the definitions used on pending cases.

Pending cases are found as residuals.

94) Nombre d'affaires de divorces contentieux, licenciements, vols avec violence et homicides volontaires reçues et traitées par les tribunaux de 1ère instance: veuillez compléter le tableau. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.

	Affaires pendantes au 1er janvier 2008	Affaires nouvelles	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre 2008
Divorces contentieux	1915	5427	4836	2530
Licenciements				
Vols avec violence				
Homicides volontaires				

95) Durée moyenne des procédures, en jours (à partir de la date de saisine du tribunal), nombre d'affaires pendantes de plus de 3 ans et % d'affaires ayant fait l'objet d'un appel: veuillez compléter le tableau Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.

Veuillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus:

	% des décisions ayant fait l'objet d'un appel	% d'affaires pendantes de plus de 3 ans	1ère instance (durée moyenne)	2ème instance (durée moyenne)	Total de la procédure (moyenne durée totale)
Divorces contentieux	15	NA	153 days	3 months	8 months
Licenciements					
Vols avec violence					
Homicides volontaires					

Commentaire :

The 15 % is found as the sum of these cases from the two High Courts as percentage of number of cases resolved at District Courts.

96) Le cas échéant, veuillez préciser les procédures propres au divorce (contentieux et non contentieux):

97) Comment est calculé le délai de procédure pour les quatre catégories d'affaires ? Veuillez décrire la méthode de calcul.

98) Veuillez décrire le rôle et les attributions du procureur dans la procédure pénale (plusieurs choix possibles):

- diriger ou superviser l'enquête policière
- mener des enquêtes
- quand cela est nécessaire, saisir le juge pour qu'il ordonne des mesures d'enquêtes
- porter une accusation
- soumettre l'affaire au tribunal
- proposer une peine au juge
- faire appel
- superviser la procédure d'exécution
- classer l'affaire sans suite, sans avoir une décision du tribunal
- clore l'affaire par une sanction ou une mesure imposée ou négociée sans décision d'un juge
- autre attribution significative

Veuillez préciser :

99) Le procureur a-t-il également un rôle dans les affaires civiles et/ou administratives ?

- Oui
- Non

Si oui, veuillez préciser :

When a person claims damages following wrongful criminal charges, the prosecutor handles the case administratively. The administrative decision can subsequently be brought before the courts, in which case the prosecutor conducts the case in court.

100) Fonctions du procureur concernant les affaires pénales – veuillez compléter le tableau. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.

Veuillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus, et préciser notamment si les données indiquées incluent ou non le contentieux en matière de code de la route:

	Reçues par le procureur	Classées sans suite par le procureur parce que l'auteur de l'infraction n'a pas pu être identifié	Classées sans suite par le procureur en raison d'une impossibilité de fait ou de droit	Classées sans suite par le procureur pour raison d'opportunité	Terminées par une sanction ou par une mesure imposée ou négociée par le procureur	Portées par le procureur devant les tribunaux
Nombre total d'affaires pénales de 1ère instance	589959					561012

Commentaire :

The data includes traffic offences. In 589959 cases the police have accused a person in a criminal case and handed the case over to the public prosecutor. In 561012 cases formal charges were brought before the court.

Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre
- les caractéristiques de votre système concernant la durée des procédures et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années

Veuillez indiquer les sources pour les réponses aux questions 90 à 95 et 100:

Question 90 - 95: The Court Administration

Question 100: The Director of Public Prosecutions.

5. Carrière des juges et procureurs

5. 1. Désignation et formation

5. 1. 1. Recrutement, nomination et promotion

101) Comment les juges sont-ils recrutés ?

- Par concours (par exemple après un diplôme universitaire en droit)
- Une procédure de recrutement spécifique pour des professionnels du droit ayant une longue expérience juridique (par exemple des avocats)
- Une combinaison des deux
- Autres

Si autres, veuillez préciser:

After having completed a 3 year mandatory training program, and afterwards gaining some working experience it is possible to achieve employment as a temporary judge. Temporary judges stay at the High Court for at least 9 months after which an evaluation of their performance is made. When a judge is to be employed, the broadly composed independent Judicial Appointments Council makes recommendations to the Minister of Justice on the appointment of all judges. The candidates must:

- have Danish nationality (art. 39, par. 4, of the EC-treaty exempts public employment from the right of the free movement, and this is taken to include employment as a judge),
- have a Danish law degree (cand.jur.),
- have a clean record and a good reputation,
- for employment as a supreme court judge, participate in the deliberation of at least 4 cases on a trial basis, and normally have had recognised employment as a lawyer for more than 3 years.

102) Les juges sont-ils recrutés et nommés, initialement, en début de carrière, par :

- une instance composée seulement de juges?
- une instance composée seulement de non juges?
- une instance composée de juges et de non juges?

103) La même instance est-elle compétente pour la promotion des juges ?

- Oui
- Non

Si non, veuillez préciser quelle instance est compétente pour la promotion des juges
Yes, the Judicial Appointments Council is also responsible for the promotion of judges, cf. the Danish Administration of Justice Act § 43 a.

104) Quels critères et procédures sont utilisés pour promouvoir les juges ? Veuillez préciser:

105) Comment sont recrutés les procureurs ?

- Par concours (par exemple après un diplôme universitaire en droit)
- Une procédure de recrutement spécifique pour des professionnels du droit ayant une longue expérience juridique (par exemple des avocats)
- Une combinaison des deux
- Autres

Si autres, veuillez préciser:

106) Les procureurs sont-ils recrutés et nommés, en début de carrière, par :

- une instance composée seulement de procureurs ?
- une instance composée seulement de non procureurs?
- une instance composée de procureurs et de non procureurs?

107) La même instance est-elle compétente pour la promotion des procureurs ?

- Oui
- Non

Si non, veuillez préciser quelle instance est compétente pour la promotion des procureurs
Regarding Q 106 and 107: The competent authority is the Ministry of Justice.

108) Quels critères et procédures sont utilisés pour promouvoir les procureurs? Veuillez préciser.

Qualifications, experience, former carrier, references and recommendations from superiors within the prosecution services and a personal interview.

109) Le mandat est-il à durée indéterminée pour les juges?

- Oui
- Non

Existe-t-il des exceptions ? Veuillez préciser :

110) Une période probatoire est-elle instaurée pour les juges? Si oui, quelle en est la durée?

	Oui	Durée de la période probatoire (en années)
Durée de la période probatoire pour les juges		

111) Le mandat est-il à durée indéterminée pour les procureurs?

- Oui
- Non

Existe-t-il des exceptions ? Veuillez préciser :

112) Une période probatoire est-elle instaurée pour les procureurs? Si oui, quelle en est la durée?

	Oui	Durée de la période probatoire (en années)
Durée de la période probatoire pour les procureurs		

113) Si le mandat n'est pas à durée indéterminée pour les juges/procureurs, qu'elle est la durée du mandat ? Est-il renouvelable?

Veillez préciser la durée

pour les juges?

Oui

The maximum age for a judge is 70

pour les procureurs

Oui

Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre
- les caractéristiques de votre système de sélection et de nomination des juges et des procureurs et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années

Regarding Q 102 please see answer to Q 101

Regarding Q110: No, there isn't a proper probation period, but in order to achieve the possibility of being appointed judge you have to have been employed as a temporary judge for at least 9 months at the High Court.

5. 1. 2. Formation

114) Nature de la formation des juges. Est-elle obligatoire ?

Formation initiale

Formation continue générale

Formation continue pour des fonctions spécialisées (ex. juge pour les affaires économiques ou administratives)

Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (ex. présidence d'un tribunal)

Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux

115) Fréquence de la formation des juges

	Annuelle	Régulière	Occasionnelle
Formation initiale	Non	Oui	Non
Formation continue générale	Non	Oui	Oui
Formation continue	Non	Oui	Oui

pour des fonctions spécialisées (ex. juge pour les affaires économiques ou administratives)			
Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (ex. présidence d'un tribunal)	Non	Non	Oui
Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux	Non	Non	Oui

116) Nature de la formation des procureurs. Est-elle obligatoire ?

- Formation initiale
- Formation continue générale
- Formation continue spécialisée (ex. procureur spécialisé)
- Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (ex. procureur général et/ou gestionnaire)
- Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux

117) Fréquence de la formation des procureurs

	Annuelle	Régulière	Occasionnelle
Formation initiale	Oui	Non	Non
Formation continue générale	Non	Oui	Non
Formation continue spécialisée (ex. procureur spécialisé)	Non	Oui	Non
Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (ex. procureur général et/ou gestionnaire)	Oui	Non	Non
Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux	Non	Non	Oui

Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre
- des commentaires sur l'attention portée dans les curricula à la Convention européenne des Droits de l'Homme et à la jurisprudence de la Cour
- les caractéristiques de votre système de formation des juges et des procureurs et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années

After completion of the 3-year initial training programme, the majority of prosecutorial training (incl. managerial training) is voluntary and can be undertaken by the prosecutor as and when needed.

The Director of Public Prosecutions offers a catalogue of some 25 different short-term courses covering a wide range of topics ranging from rhetorics and media-training to tax evasion and human rights in a criminal justice perspective.

External training is also offered - mainly focussing on managerial training.

On average the intent is that each prosecutor should engage in training activities for 5 days a year.

5. 2. Exercice de la profession

5. 2. 1. Salaires

118) Salaires des juges et des procureurs: veuillez compléter le tableau. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.

Veuillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessous:

	Salaire annuel brut (€)	Salaire annuel net (€)
Juge professionnel de 1ère instance au début de sa carrière	78348	
Juge de la Cour suprême ou de la dernière instance de recours	109212	
Procureur au début de sa carrière	49998	
Procureur auprès de la Cour suprême ou de la dernière instance de recours	184830	

Commentaire :

Regarding judges the gross annual salary is excl. additional benefits.

Regarding public prosecutor of the Supreme Court or the Highest Appellate Court the gross annual salary mentioned is the maximum salary. The salary depends on which function you as prosecutor fulfill. The salary can also depend on the length of service. We don't have a average salary for the public prosecutor in the Supreme Court. The salary is between 101936 and 184830 Euros.

119) Les juges et les procureurs bénéficient-ils des avantages complémentaires suivants :

	Juges	Procureurs
Imposition réduite	Non	Non
Retraite spécifique	Oui	Non
Logement de fonction	Non	Non
Autre avantage financier	Oui	Non

120) Si autre avantage financier, veuillez préciser:

Additional chief benefit.

121) Un juge peut-il cumuler son travail avec les autres fonctions suivantes :

	Oui rémunéré	Oui non rémunéré	
Enseignement	Oui	Non	Non
Recherche et publication	Oui	Non	Non
Non	Non	Non	Non
Consultant	Non	Non	Non
Fonction culturelle	Non	Non	Non

Autre fonction	Oui	Non	Non
----------------	-----	-----	-----

122) Si autre fonction, veuillez préciser :

E.g. as board members in different organisations etc.

123) Un procureur peut-il cumuler son travail avec les autres fonctions suivantes :

	Oui rémunéré	Oui non rémunéré	
Enseignement	Oui	Non	Non
Recherche et publication	Oui	Non	Non
Non	Oui	Non	Non
Consultant	Oui	Non	Non
Fonction culturelle	Oui	Non	Non
Autre fonction	Oui	Non	Non

124) Si autre fonction, veuillez préciser :

Prosecutors can in general combine their work with any other function that does not compromise the esteem and integrity deriving from their role as prosecutors.

125) Des indemnités sont-elles accordées aux juges en fonction du respect d'objectifs quantitatifs de production de décisions ?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser :

Veillez indiquer la source pour répondre à la question 118:

The Court Administration and the Ministry of Justice

5. 2. 2. Procédures disciplinaires**126) Quelle autorité peut engager des procédures disciplinaires contre les juges et/ou les procureurs ? Veuillez préciser:**

Regarding prosecutors: The Ministry of Justice

Regarding judges: Anybody who has felt wrongly treated can file a complaint to the court president or to the Special Court of Indictment and Revisions.

127) Quelle autorité détient le pouvoir disciplinaire à l'encontre des juges et des procureurs ? Veuillez préciser:

Regarding prosecutors: The Ministry of Justice

Regarding judges: The court president can reprimand the judge in question. The Special Court of Indictment and Revisions can reprimand and also find the judge in question. Ultimately the Special Court of Indictment and Revisions can dismiss the judge in question.

128) Nombre de procédures disciplinaires intentées à l'encontre des juges et des procureurs: veuillez compléter le tableau. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.

Veuillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus:

	Juges	Procureurs
Nombre total (1+2+3+4)	91	2
1. Faute déontologique	NA	1
2. Insuffisance professionnelle	NA	
3. Délit pénal	NA	1
4. Autre	NA	

Commentaire :

Total number of complaints against judges: 91 (84 of these were dismissed, 1 of these resulted in disapproval or suspension, 6 of these were resolved in a different way)

- Breach of professional ethics: NA
- Professional inadequacy: NA
- Criminal offence: NA
- Other: NA

129) Nombre de sanctions prononcées à l'encontre des juges et des procureurs: veuillez compléter le tableau. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.

Veuillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus

	Juges	Procureurs
Nombre total (total 1 à 9)		2
1. Réprimande	NA	1
2. Suspension	NA	
3. Révocation	NA	
4. Amende	NA	
5. Diminution de salaire temporaire	NA	
6. Rétrogradation de poste		
7. Mutation dans un autre tribunal géographiquement		
8. Démission		1
9. Autre		

Commentaire :

See response to Q 128

Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre
- les caractéristiques de votre système de procédures disciplinaires pour les juges et les procureurs et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières

années

6. Avocats

6. 1. Statut de la profession

6. 1. 1. Profession

130) Nombre d'avocats exerçant dans votre pays. Si les données ne sont pas disponibles, veuillez l'indiquer (NA).

5331

131) Ce nombre inclut-il la catégorie « conseiller juridique » (« solicitor/in-house counsellor ») qui ne peut pas représenter en justice ? Si non, veuillez aller à la question 133

- Oui
 Non
 Non applicable

132) Nombre de conseillers juridiques. Si les données ne sont pas disponibles, veuillez l'indiquer (NA)

NA

133) Les avocats ont-ils le monopole de la représentation en justice? (plusieurs options sont possibles)

- Affaires civiles*
 Affaires pénales* - Défendeur
 Affaires pénales* - Victime
 Affaires administratives*

*Le cas échéant, veuillez préciser si cela concerne tous les niveaux d'instance. En cas de non monopole, veuillez préciser les organismes ou personnes pouvant représenter les clients devant un tribunal (par exemple une ONG, membre de la famille, syndicat, etc....) et pour quelles affaires.

Regarding civil cases:

Family members and others can under certain circumstances represent, cf. Section 260 of the Danish Administration of Justice Act. From January 1st 2008 anyone can represent in cases under app. 7000 euro.

Regarding administrative cases:

There is no special court for administrative cases in Denmark. Anyone can represent a client vis a vis the authorities.

134) La profession d'avocat est-elle organisée à travers :

- un barreau national ?
 un barreau régional ?
 un barreau local ?

Veuillez préciser :

The Danish Bar and Law Society consist of a national board and 11 Local Bars.

Veillez indiquer les sources des réponses aux questions 130 et 132:

The Danish Bar and Law Society

6. 1. 2. Formation**135) Existe-t-il une formation initiale ou un examen spécifique pour accéder à la profession d'avocat ?**

Oui

Non

136) Existe-t-il un système de formation continue générale obligatoire pour les avocats ?

Oui

Non

137) La spécialisation dans certains domaines est-elle liée à certaines formations/à un certain niveau de diplôme/à certaines autorisations ?

Oui

Non

Si oui, veuillez préciser :

6. 1. 3. Honoraires**138) Pour le justiciable, existe-t-il une transparence sur les honoraires prévisibles des avocats ?**

Oui

Non

Veillez apporter toute précision permettant d'interpréter la réponse ci-dessus

139) Les honoraires des avocats sont-ils

réglementés par la loi ?

réglementés par le Barreau ?

librement négociés ?

Veillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus:

6. 2. Evaluation**6. 2. 1. Plaintes et sanctions**

140) Des normes de qualité ont-elles été formulées pour les avocats ?

- Oui
 Non

141) Si oui, qui est responsable de la formulation de ces normes de qualité:

- Le Barreau ?
 Le législateur ?
 autre ?

Veillez préciser (y compris une description des critères de qualité utilisés):
 The Board of the Danish Bar and Law Society issues a guiding set of rules.

142) Existe-t-il une possibilité de déposer une plainte concernant

- la prestation de l'avocat ?
 le montant des honoraires ?

Veillez préciser :
 The Disciplinary Board of the Danish Bar and Law Society. The lawyer can submit a ruling from the Disciplinary Board before the courts.

143) Quelle est l'autorité compétente pour traiter des procédures disciplinaires

- le juge ?
 le ministère de la justice ?
 une instance professionnelle ou autre ?

Veillez préciser :

144) Procédures disciplinaires initiées à l'encontre des avocats: veuillez compléter le tableau. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.

Veillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus:

	Faute déontologique	Insuffisance professionnelle	Délit pénal	Autre
Nombre annuel				742

Commentaire :

A total of 891 cases have so far been brought before the Disciplinary Board in 2009.

145) Sanctions prononcées à l'encontre des avocats: veuillez compléter le tableau. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.

Veillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus:

	Réprimande	Suspension	Révocation	Amende	Autre
Nombre annuel	26	2		190	

Commentaire :

The Danish Bar and Law Society is not able to provide these data until the end of 2009.

Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- **tout commentaire utile pour l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre**
- **les caractéristiques de votre système d'organisation du Barreau et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années**

7. Mesures alternatives au règlement des litiges

7. 1. Médiation et autres formes de règlement des litiges

7. 1. 1. Médiation

146) Existe-t-il des procédures de médiation dans le système judiciaire ? Si non, veuillez aller à la question 151

- Oui
 Non

147) Le cas échéant, veuillez préciser, par type d'affaires, l'organisation de la médiation

	Possibilité de médiation privée proposée par le juge ou médiation annexée au tribunal	Médiateur privé	Instance publique (autre que le tribunal)	Juge	Procureur
Affaires civiles et commerciales	Oui	Non	Non	Oui	Non
Affaires familiales (ex. divorce)	Oui	Non	Oui	Oui	Non
Affaires administratives	Oui	Non	Non	Non	Non
Licenciements	Oui	Non	Non	Non	Non
Affaires pénales	Non	Non	Non	Non	Non

148) Est-il possible de bénéficier de l'aide judiciaire lors des procédures de médiation ?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser :

Mediation procedures offered by the courts are free of charge.

149) Nombre de médiateurs accrédités. Si les données ne sont pas disponibles, veuillez l'indiquer (NA)

NA

150) Veuillez indiquer le nombre total de procédures de médiation par catégories d'affaires. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.

- les affaires civiles ? Oui
les affaires familiales ? Oui
les affaires administratives ? Oui
les affaires de licenciements ? Oui
les affaires pénales ? Oui

Veuillez indiquer la source pour la réponse à la question 150 :

The Danish Ministry of Justice and the Department of Family Affairs.

7. 1. 2. Autres formes de règlement des litiges

151) Pouvez-vous donner des informations sur les autres mesures alternatives au règlement des litiges (par ex. arbitrage, conciliation) ? Veuillez préciser:

The Danish Arbitration Act is based on the UNCITRAL Model Law on International Commercial Arbitration.

There is in addition to this a number of different tribunals concerning alternative dispute resolution, e.g. the Labour Court.

In family cases the regional state administration offers mediation.

Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- **tout commentaire utile pour l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre**
- **les caractéristiques de votre système de mesures alternatives au règlement des litiges et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années**

By Act no 168 of 12 March 2008 rules on court-connected mediation in civil law cases were inserted into the Danish Administration of Justice Act. The rules entered into force on 1 April 2008.

8. Exécution des décisions de justice

8. 1. Exécution des décisions civiles

8. 1. 1. Fonctionnement

152) Existe-t-il dans votre système judiciaire des agents d'exécution? Si non, veuillez aller à la question 154

- Oui
 Non

153) Nombre d'agents d'exécution . Si la donnée n'est pas disponible, veuillez l'indiquer (NA).

NA

154) Les agents d'exécution sont-ils (plusieurs choix possibles):

- des juges ?
 des huissiers de justice exerçant en profession libérale réglementée par les autorités publiques ?
 des huissiers de justice attachés à une institution publique ?
 d'autres agents d'exécutions ?

Veillez préciser leur statut et leurs compétences (pouvoirs):
Enforcement agents are members of the court staff.

155) Existe-t-il une formation initiale ou un examen spécifique pour accéder à la profession d'agent d'exécution?

- Oui
 Non
 Non applicable

156) La profession d'agent d'exécution est-elle organisée par :

- une instance nationale ?
 une instance régionale ?
 une instance locale ?
 non applicable

157) Pour le justiciable, existe-t-il une transparence sur le coût prévisible des frais d'exécution?

- Oui
 Non
 Non applicable

158) Les frais d'exécution sont-ils :

- réglementés par la loi ?
- librement négociés ?
- non applicable

Veillez indiquer la source de la réponse à la question 153:

8. 1. 2. Supervision**159) Existe-t-il un système de supervision et de contrôle de l'activité des agents d'exécution ?**

- Oui
- Non
- Non applicable

160) Quelle est l'autorité chargée de superviser et de contrôler les agents d'exécution :

- une instance professionnelle ?
- le juge ?
- le ministère de la justice ?
- le procureur ?
- autre ?

Veillez préciser :

The court president

161) Des normes de qualité sont-elles formulées pour les agents d'exécution ?

- Oui
- Non
- Non applicable

Si oui, quelle est l'autorité chargée de formuler ces normes de qualité et quels sont les critères de qualités utilisés?

The court president together with the Court Administration.

162) Disposez-vous d'un mécanisme spécifique pour l'exécution des décisions de justice rendues contre des autorités publiques, y compris pour assurer le suivi de cette exécution?

- Oui
- Non

Si oui, veuillez préciser :

163) Disposez-vous d'un système de contrôle de l'exécution ?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser :

8. 1. 3. Plaintes et sanctions**164) Quelles sont les principales plaintes des usagers concernant les procédures d'exécution ?**

Veillez n'en indiquer que 3 au maximum

- absence de toute exécution ?
 non exécution des décisions judiciaires rendues contre des autorités publiques ?
 manque d'information ?
 durée excessive ?
 pratiques illégales ?
 supervision insuffisante ?
 coût excessif ?
 autre ?

Veillez préciser:

165) Votre pays a-t-il préparé ou adopté des mesures concrètes pour changer la situation concernant l'exécution des décisions de justice – en particulier les décisions rendues contre les autorités publiques?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser :

166) Existe-t-il un système mesurant la durée des procédures d'exécution :

- pour les affaires civiles ?
 pour les affaires administratives ?

167) Pour un jugement concernant un recouvrement de créances, pouvez-vous estimer le délai de notification aux parties habitant dans la ville du siège de la juridiction :

- entre 1 et 5 jours
 entre 6 et 10 jours
 entre 11 et 30 jours
 plus

Veillez préciser

168) Nombre de procédures disciplinaires initiées à l'encontre des agents d'exécution. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.

Nombre total de procédures disciplinaires initiées		NAP
pour faute déontologique	<input type="checkbox"/> nombre :	
pour insuffisance professionnelle	<input type="checkbox"/> oui, nombre :	
pour délit pénal	<input type="checkbox"/> nombre :	
Autre	<input type="checkbox"/> nombre :	

169) Nombre de sanctions prononcées à l'encontre des agents d'exécution. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.

Nombre total de sanctions		NAP
Réprimande	<input type="checkbox"/> nombre :	
Suspension	<input type="checkbox"/> nombre :	
Révocation	<input type="checkbox"/> nombre :	
Amende	<input type="checkbox"/> nombre :	
Autre	<input type="checkbox"/> nombre :	

Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre
- les caractéristiques de votre système d'exécution des décisions civiles et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années

Veillez indiquer les sources pour les réponses aux questions 167, 168 et 169 :

8. 2. Exécution des décisions pénales

8. 2. 1. Fonctionnement

170) Existe-t-il un juge chargé spécifiquement de l'exécution ?

- Oui
- Non

Si oui, veuillez préciser ses fonctions et compétences (ex. fonctions d'initiative ou de contrôle).
Si non, veuillez préciser quelle autorité est compétente pour l'exécution des jugements (par ex: procureur) :

The Prison and Probation Service is entrusted with the enforcement of judgements.

The mission of the Prison and Probation Service is to contribute to reducing criminality. This mission is shared by the police, the prosecution service and the courts.

The primary task of the Prison and Probation Service is to enforce (implement) sanctions:

- Custodial sentences, that is, prison sentences served in state and local prisons
- supervision activities in connection with release on parole and suspended sentences, including community service orders and electronic tagging, undertaken by the Probation Service.

Based on the above requirements of how to attain the mission, the dual primary task can be worded as follows:

- control and security
- support and motivation

The Prison and Probation Service must carry out the control necessary to enforce the punishments and motivate offenders to become law-building citizens.

171) En matière d'amendes prononcées par une juridiction pénale, existe-t-il des études permettant d'évaluer le taux de recouvrement effectif ?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser :

Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre
- les caractéristiques de votre système d'exécution des décisions pénales et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années

9. Notaires

9. 1. Statut

9. 1. 1. Fonctionnement

172) Existe-t-il des notaires dans votre pays ? Si non allez à la question 177

- Oui
 Non

173) Les notaires ont-ils un statut (dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations):

privé (sans contrôle par une autorité publique)?	<input type="checkbox"/> nombre	
de profession libérale réglementée par les pouvoirs publics?	<input type="checkbox"/> nombre	
public?	<input type="checkbox"/> nombre	
autre ?		NA

Commentaire :

The function of a notary is carried out by the city courts.

174) Le notaire exerce-t-il une fonction :

- dans le cadre de la procédure civile ?
 dans le domaine du conseil juridique ?
 pour authentifier les actes/certificats ?
 autre ?

Veuillez préciser :

It is the notaries function to attend or to perform acts of legal significance, which authenticate legal deeds or documents, which after the law are to be considered particularly probative.

Veuillez indiquer la source pour répondre à la question 173

The administration of justice act, § 11, and the statutory order on the business of notaries, § 1.

9. 1. 2. Supervision

175) Existe-t-il un système de supervision et de contrôle de l'activité des notaires ?

- Oui
 Non

176) Quelle est l'autorité chargée de superviser et de contrôler notaires:

- une instance professionnelle ?

- le juge ?
- le ministère de la justice ?
- le procureur ?
- autre ?
- non applicable

Veillez préciser :

The function of a notary is delegation to the judges offices and it is normally carried out by office clerks. The court president is responsible for the supervision and the control of the notaries.

Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- **tout commentaire utile pour l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre**
- **les caractéristiques de votre système notarial et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années**

10. Interprètes judiciaires

10. 1. fonction

10. 1. 1. Statut

177) Le titre d'interprète judiciaire est-il protégé?

- Oui
 Non

178) La fonction d'interprète judiciaire est-elle régulée?

- Oui
 Non

179) Nombre d'interprètes judiciaires. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations

NAP

180) Existe-t-il des critères relatifs à la qualité de l'interprétation dans les tribunaux?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser :

According to the Administration of justice act, § 149, the court should, whenever possible, select a state-authorized translator and interpreter. In situations, where this proves not to be possible, the court can appoint non-authorized translators.

181) Les tribunaux sont-ils responsables de la sélection des interprètes judiciaires?

- Oui
 Non

Veuillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus (notamment: si non, quelle est l'instance chargée de sélectionner les interprètes?):

11. Fonctionnement de la justice

11. 1. Réformes envisagées

11. 1. 1. Réformes

182) Pouvez-vous fournir des informations relatives au débat actuel dans votre pays en ce qui concerne le fonctionnement de la justice ? Des réformes sont-elles envisagées ? Par exemple modification de la législation, modification dans la structure judiciaire, programme d'innovation, etc. Veuillez préciser:

In year 2007 the Danish Court reform was put into force. The reform entails a great number of changes:

- reduction of district courts, from 82 to 24
- Virtually all cases are tried by district courts.
- Civil cases in district courts may be tried by a panel of judges or by a judge assisted by experts.
- The Supreme Court only review cases of principle.

The objectives of the reform:

- to modernise the judicial system so as to ensure the highest possible level of professional competence, flexibility and service as well as efficient case administration.
- to reduce length of procedures - less vulnerability and more efficient management.
- higher degree of homogeneity - less units and a greater ability to coordinate.
- higher level of quality - more specialized and professional courts.